

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil municipal de Chesterville, tenue à la salle des sessions du conseil municipal, le 4 octobre 2021 à 20 h 00.

À laquelle sont présents :

Monsieur Lawrence Hall, conseiller Monsieur Fréderic Flibotte, conseiller Monsieur Marco Rousseau, conseiller Madame Chantal Desharnais, conseillère Monsieur Jasmin Desharnais, conseiller Monsieur Gilles Fortier, conseiller

À laquelle est absent :

Monsieur Vincent Desrochers, maire (en vidéoconférence)

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, Monsieur Vincent Desrochers

Est également présente:

Madame Joanne Giguère, directrice générale et secrétaire-trésorière

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Adoption des procès-verbaux
 - 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021
- 3. Questions du public sur l'ordre du jour
- 4. Correspondances
- 5. Législation
 - 5.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 238-1 N.S. G-100 harmonisé sur le territoire de la MRC d'Arthabaska
- 6. Finance
 - 6.1. Dépôt et adoption des comptes du mois de septembre 2021
 - 6.2. Dépôt des états comparatifs en vertu de l'article 176.4C.M.
- 7. Administration générale
 - 7.1. Autorisation Facturation Cauca frais reliés COVID-19
 - 7.2. Autorisation Atelier de formation Budget 2021
 - 7.3. Renouvellement de la sous-location Cuisine du centre communautaire Les Pâtisseries de Coraly
 - 7.4. Acquisition du lot 5 146 320 Municipalité de Chesterville
 - 7.5. Renouvellement Prêts nos 3 et 10

8. Sécurité publique

8.1 Nomination coordonnateur de la sécurité publique

9. Transport routier et voirie

9.1 Autorisation – Embauche déneigeur saison hivernale 2021-2022

10. Hygiène du milieu

- 10.1 Correction résolution 2021-09-272 Autorisation Restauration de bornes d'incendie
- 10.2 Autorisation Retourner en soumission pour l'appel d'offres n° CHSM-262817 travaux de vidange des cellules 1 à 4 et de déshydratation

11. Urbanisme

- 11.1. Dépôt de la liste des permis émis en septembre 2021
- 11.2. Dépôt du rapport de la SPAA janvier à août 2021
- 11.3. Embauche inspecteur en bâtiment et en environnement

12. Loisirs et culture

- 12.1. Légion Royale-Canadienne Jour du Souvenir
- 12.2. Autorisation Installation panneau étanche pour l'éclairage du terrain de balle
- 13. Varia
- 14. Période de questions
- 15. Levée de l'assemblée

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Monsieur le maire à 20 h.

1. Adoption de l'ordre du jour

2021-10-278

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 153 du Code municipal, l'avis de convocation a été notifié aux membres du conseil municipal, conformément aux dispositions prévues à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Frédéric Flibotte, appuyée par le conseiller Jasmin Desharnais;

Il est résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, mais en laissant l'item « Varia » ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption des procès-verbaux

2.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021

2021-10-279

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021 a été préalablement remise aux

membres du conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par la conseillère Chantal Desharnais;

Il est résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021 soit adopté comme déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Questions du public sur l'ordre du jour

4. Correspondance

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance ordinaire du conseil du 7 septembre 2021. Elle résume les communications ayant un intérêt public à la demande du président.

5. Législation

Avis de motion est donné par le conseiller Lawrence Hall d'un dépôt de projet de règlement 238-1 N.S. pour le G-100 harmonisé sur le territoire de la MRC d'Arthabaska;

Le projet de règlement numéro 238-1 N.S. est déposé par le conseiller Lawrence Hall et des copies sont disponibles aux citoyens pour consultation.

ARTICLE 1

Le titre du règlement est modifié par le remplacement de « G-200 » par « G-100 ».

ARTICLE 2

L'article 1.1 est modifié par le remplacement de « G-200 » par « G-100 ».

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur suivant la loi.

6. Finance

6.1. Dépôt et adoption des comptes du mois de septembre 2021

2021-10-280

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière a déposé aux membres du conseil la liste des comptes du mois de septembre 2021 de la municipalité de Chesterville, totalisant un montant de 475 741,81 \$;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil reconnaissent en avoir pris connaissance;

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière atteste que, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses énumérées dans la liste des factures du mois septembre 2021 de la municipalité de Chesterville, totalisant 475 741,81 \$;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Frédéric Flibotte, appuyée par la conseillère Chantal Desharnais;

Il est résolu

QUE les comptes énumérés soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2. Dépôt des états comparatifs en vertu de l'article 176.4C.M.

2021-10-281

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Joanne Giguère, dépose aux membres du conseil municipal les états comparatifs conformément à l'article 176.4 du code municipal du Québec, soit au moins quatre semaines avant l'adoption du budget 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Administration générale

7.1 Autorisation – Facturation Cauca frais reliés COVID-19

2021-10-282

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une correspondance de Cauca pour une facture extraordinaire en lien avec la COVID-19; la pandémie génère des dépenses imprévues;

CONSIDÉRANT QUE le montant de la facture est de 350,00 \$ plus taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Marco Rousseau, appuyée par le conseiller Lawrence Hall;

Il est résolu

QUE le conseil autorise la directrice générale à payer la facture de Cauca au montant de 350,00 \$ plus taxes applicables.

7.2 Autorisation – Atelier de formation budget 2021

2021-10-283

CONSIDÉRANT QU'Infotech offre un atelier pour le budget 2021 au coût de 155 \$ plus taxes applicables par participant;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Jasmin Desharnais, appuyée par le conseiller Gilles Fortier;

Il est résolu

QUE le conseil autorise la directrice générale à suivre la formation au coût de 155 \$ plus taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Renouvellement de la sous-location – Cuisine du centre communautaire - Les Pâtisseries de Coraly

2021-10-284

CONSIDÉRANT QUE la sous-location de la cuisine du centre communautaire par Les Pâtisseries de Coraly vient à échéance en octobre 2021;

CONSIDÉRANT QUE Madame Coraly Leclerc accepte de renouveler son bail pour la période du 1^{er} octobre 2021 au 1^{er} octobre 2022;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Marco Rousseau, appuyée par la conseillère Chantal Desharnais;

Il est résolu

QUE la municipalité sous-loue le local à Madame Coraly Leclerc aux mêmes termes et conditions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 Acquisition du lot 5 146 320 – Municipalité de Chesterville

2021-10-285

CONSIDÉRANT QUE la vente pour taxes de la MRC d'Arthabaska a eu lieu le 23 septembre 2021 pour le lot 5 146 320;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Lawrence Hall a enchéri pour ce lot à titre de représentant pour la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité acquiert le lot 5 146 320 au montant de 686, 72 \$ plus les frais de notaire et les frais de publication de la MRC d'Arthabaska;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Jasmin Desharnais;

Il est résolu

QUE le lot 5 146 320 devient la propriété de la municipalité de Chesterville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.5 Renouvellement – Prêts nos 3 et 10

2021-10-286

CONSIDÉRANT QUE les prêts nos 3 et 10 sont à refinancer, au taux fixe de 3,44 % pour 5 ans;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Marco Rousseau, appuyée par le conseiller Lawrence Hall;

Il est résolu

QUE le conseil autorise la directrice générale à renouveler les prêts nos 3 et 10 avec l'institution financière Desjardins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Sécurité publique

8.1 Nomination coordonnateur de la sécurité publique

2021-10-287

CONSIDÉRANT QUE la politique de la sécurité publique a été adoptée en septembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE dans cette politique, un coordonnateur de la sécurité publique doit être nommé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Lawrence Hall, appuyée par la conseillère Chantal Desharnais;

Il est résolu,

QUE le conseil autorise la nomination de Monsieur David Bergeron à titre de coordonnateur de la sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Transport routier et voirie

9.1 Autorisation - Embauche déneigeur saison hivernale 2021-2022

2021-10-288

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Chesterville se doit d'avoir en poste une personne temporaire pour le déneigement des rangs de la municipalité pour la saison hivernale de la mi-novembre 2021 au mois de mars 2022;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Lawrence Hall, appuyée par le conseiller Jasmin Desharnais;

Il est résolu,

QUE le conseil autorise la directrice générale à procéder au recrutement pour l'embauche d'un déneigeur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Hygiène du milieu

10.1 Correction résolution 2021-09-272 Autorisation – Restauration de bornes d'incendie

2021-10-289

CONSIDÉRANT QUE dans la résolution 2021-09-272 pour la restauration de bornes d'incendie, la quantité inscrite de bornes incendie à restaurer était de 10; une coquille s'est glissée, la quantité requise est de 14;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Chantal Desharnais, appuyée par le conseiller Gilles Fortier;

Il est résolu

QUE le conseil autorise la restauration de 14 bornes d'incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2 Autorisation – Retourner en soumission pour l'appel d'offres n° CHSM-262817 travaux de vidange des cellules 1 à 4 et de déshydratation

2021-10-290

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a reçu les recommandations de M. Jocelyn Michaud de la firme les Service EXP pour l'appel d'offres n° CHSM-262817 travaux de vidange des cellules 1 à 4 et de déshydratation, de transport et de disposition des boues de la station d'épuration de Chesterville;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation de retourner en soumission en novembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Jasmin Desharnais, appuyée par le conseiller Lawrence Hall;

Il est résolu

QUE le conseil autorise la directrice générale à retourner en appel d'offres au mois de novembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Urbanisme

11.1 Dépôt de la liste des permis émis en septembre 2021

L'inspecteur en bâtiment, Monsieur Félix Hamel-Small, dépose la liste des permis du mois de septembre 2021, totalisant l'émission de 9 permis pour une valeur totale des travaux de 197 700 \$.

11.2 Dépôt du rapport de la SPAA janvier à août 2021

Le service SPAA dépose le rapport pour la période de janvier à août 2021.

11.3 Embauche inspecteur en bâtiment et en environnement

2021-10-291

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Chesterville a mis fin à l'entente de service d'inspection avec la MRC d'Arthabaska;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale procède à l'embauche de Monsieur Félix Hamel-Small à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement en date du 20 septembre 2021 en collaboration avec la municipalité de Tingwick selon la répartition suivante :

Municipalité de Chesterville : 2 jours/semaine Municipalité de Tingwick : 3 jours/semaine

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Lawrence Hall, appuyée par la conseillère Chantal Desharnais;

Il est résolu

QUE le conseil accepte que la directrice générale de la municipalité de Chesterville procède à l'embauche de Félix Hamel-Small pour combler le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement;

QUE les conditions de travail de la personne embauchée soient confirmées par la signature du maire et de la directrice générale, d'un document à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Loisirs et culture

12.1 Légion Royale-Canadienne – Jour du Souvenir

2021-10-292

CONSIDÉRANT QUE le Jour du Souvenir se tiendra samedi, le 6 novembre 2021 au cénotaphe du centre-ville de Victoriaville;

CONSIDÉRANT QU'en cette occasion, la présence d'un représentant de Chesterville est sollicitée pour déposer une couronne à la mémoire de nos soldats disparus;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est en période d'élection municipale, aucun représentant pourra être présent à l'événement;

CONSIDÉRANT QU'une contribution monétaire pour la campagne du Coquelicot serait grandement appréciée, montant suggéré de 125 \$;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Jasmin Desharnais;

Il est résolu

QU'un don de 125 \$ soit accordé à Légion Royale Canadienne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.2 Autorisation - Installation panneau étanche pour l'éclairage du terrain de balle

2021-10-293

CONSIDÉRANT QUE l'installation d'un panneau étanche extérieur pour le contrôle de l'éclairage du terrain de balle est nécessaire afin que le tout soit bien contrôlé;

CONSIDÉRANT la réception de la soumission des Entreprises S. Picard inc. au montant de 1 679,82 \$, plus taxes applicables

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Marco Rousseau, appuyée par le conseiller Lawrence Hall;

Il est résolu

QUE le conseil autorise la directrice générale à procéder aux travaux avec les Entreprises S. Picard inc. au montant de 1 679,82 \$, plus taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Varia

14. Période de questions

15. Levée de l'assemblée

2021-10-294

CONSIDÉRANT QUE tous les sujets de l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Chantal Desharnais, appuyée par le conseiller Gilles Fortier;

Il est résolu

QUE la séance soit levée à 20 h 29.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Vincent Desrochers, Maire

Joanne Giguère,

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Vincent Desrochers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par mois et toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.